

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

VICTOIRE DÉFINITIVE

Le scrutin du 21 juillet est très significatif : le pays s'attache de plus en plus au régime républicain et les électeurs viennent successivement à la République.

Dans la Bretagne, dans la Vendée, où l'idée républicaine était plus lente à se faire jour, on constate de très évidents progrès. Si on veut dégager l'esprit de cette consultation nationale, il ne suffit pas, en effet, de s'arrêter aux résultats définitifs; il ne suffit pas de constater que M. Le Provost de Launay, qui mena si grand tapage à la Haute-Cour, est battu dans un canton qu'il avait choisi et que M. Baudry-d'Asson, célèbre par les violentes exclamations que peut seul excuser son état de santé, soit écrasé dans le fief électoral qui lui est resté si longtemps fidèle; il faut comparer les chiffres obtenus en 1895 par les divers candidats, on verra que partout et principalement dans l'Ouest de la France, les républicains ont gagné un grand nombre de voix.

Dans la plupart des cantons, les candidats en présence étaient les mêmes en 1895 et en 1901; si les voix se sont déplacées; si elles sont allées du représentant des réactionnaires aux représentants des républicains, c'est bien à cause des idées et des programmes des deux régimes en présence, non à cause des personnalités qui sont restées les mêmes.

Nous savons, en effet, que cette question de personnalité a une grosse importance, et il ne saurait en être autrement. Le seul rôle politique du conseiller général, c'est la part qu'il prend aux élections sénatoriales; les vœux émis chaque année par les assemblées départementales sont une précieuse indication pour les pouvoirs publics, mais ces vœux sont dépourvus de sanction. Les attributions du Conseil général, qui devraient s'augmenter, pour assurer une meilleure administration locale, sont très spéciales et nécessitent la présence d'hommes au courant de toutes les questions de vicinalité ou de fiscalité.

Un député peut faire de la politique, en suivant son programme, sans s'occuper de question de détail; il serait à désirer qu'ils agissent tous ainsi, nous verrions disparaître cette politique de surenchère qui fausse toutes les discussions et rend quelquefois inapplicables des lois qui auraient pu rendre de très grands services. Les conseillers généraux, au contraire, arrivent à chaque session, pour régler un certain nombre de questions déterminées, questions qu'ils viennent d'étudier sur place, ou tout au moins que quelques-uns d'entre-eux connaissent admirablement, ce qui leur permet de trouver rapidement des solutions pratiques.

Enfin, il ne faut pas oublier que les fonctions de conseiller général sont gratuites et cependant entraînent des frais assez considérables de voyage et de séjour dans le chef-lieu du département. Nous ne parlons pas des souscriptions et des fêtes locales auxquelles le représentant du canton doit participer.

Pour toutes ces raisons, les élections can-

tonales devraient être exemptes des luttes politiques momentanées; il est nécessaire que les électeurs accordent leur confiance à des candidats républicains qui faciliteront la tâche administrative du préfet, au lieu de créer des embarras de parti pris, parce qu'il représente le gouvernement de la République; mais il est absurde de vouloir transformer ces élections en plébiscite. Les nationalistes ont cependant tenté l'aventure, cherchant à renouveler le fameux plébiscite cantonal organisé en 1889 en faveur de Boulanger. Ils ont envoyé des émissaires dans un très grand nombre de cantons et la propagande de Jules Lemaître et autres confédérés, reçus par des sifflets à Lyon, St-Etienne ou ailleurs, n'avait pas d'autre but. Ils se sont aperçus quelques jours avant les élections qu'ils couraient à un four noir et ils ont fait annoncer par leurs journaux qu'ils se désintéressaient de la question. C'était l'aveu de leur défaite certaine et ils n'ont pu annoncer qu'une trentaine d'élus nationalistes sur les quatorze cent cinquante-cinq élections.

Nous ne pouvons que les remercier de leurs vains efforts; les électeurs ont répondu à leurs provocations en votant en masse pour la République. Que l'union se fasse entre tous les candidats républicains, et le scrutin du 28 juillet confirmera le résultat de celui du 21 juillet: l'écrasement du nationalisme et le triomphe de la République!

A. Z.

EN CHINE

Chrétiens menacés

Des nouvelles de Mongolie, arrivées à Bruxelles, annoncent que le nouveau vicaire apostolique, M. Bermyn, remplaçant M. Hamer, massacré, est actuellement à Santao-Ho, au nord-Ouest du pays des Ortos, où se trouve le prince Tuan. 2 000 chrétiens sont sur le point de mourir de faim.

M. Bermyn a demandé au ministre de France à Pékin des soldats européens, des armes et des munitions. Les Mongols renouvent constamment leurs menaces de mort. L'apparition de quelques centaines de soldats européens suffirait pour terroriser les Mongols. M. Bermyn demande cependant le retour des quinze missionnaires belges récemment revenus par la Russie, pour aider les chrétiens en détresse.

L'information de l'Echo de Chine annonçant le massacre de quinze missionnaires dans le Chan-Si, n'est que la confirmation d'une dépêche du 21 juin.

Rentrée du Général Voyron

M. de Lanessan, ministre de la marine vient d'autoriser, par dépêche, le général Voyron à rentrer par le bateau du 15 août, après avoir remis le commandement des troupes au général Sucillon. Le ministre ajoute dans cette dépêche:

« Au moment où le gouvernement vous rappelle. Je vous exprime sa plus vive satisfaction pour la manière dont vous avez exécuté ses instructions, maintenu dans le corps expéditionnaire une discipline très remarquable, et utilisé pour le mieux de la santé des troupes les ressources que l'administration de la marine avait tenu à mettre à votre disposition.

» Je vous félicite des résultats obtenus, au

double point de vue du prestige de la France en Extrême-Orient, et du bon renom de notre armée vis-à-vis des corps étrangers.

» DE LANESSAN. »

INFORMATIONS

Le Résultat des Elections

Le président du conseil a fait connaître le résultat des dernières élections départementales, et l'impression qui se dégage des rapports des préfets; il en résulte que, dans presque tous les collèges électoraux, la lutte a eu un caractère politique très prononcé.

Le nombre de sièges gagnés s'élève exactement à cinquante. Le nombre de conseillers républicains élus est de 1,067. Le nombre des conservateurs, ralliés ou nationalistes, est de 290. Il y a 92 ballottages.

Dès à présent, la majorité est acquise aux républicains dans tous les départements, sauf la Vendée, le Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure et le Morbihan.

Les Congrégations

Une congrégation d'hommes et plusieurs de femmes ont déjà fait parvenir au ministère de l'intérieur leur demande afin d'obtenir l'autorisation législative.

Un certain nombre d'autres ont manifesté l'intention de formuler aussi leur demande, mais elles attendent, avant de l'envoyer, de connaître le règlement d'administration publique destiné à assurer l'application de la loi du 2 juillet dernier.

M. Waldeck-Rousseau a reçu le projet de règlement préparé par la commission administrative qu'il avait chargée de l'élaborer. Il va envoyer ce document au conseil d'Etat, et dès que ce dernier aura statué, le règlement sera publié. On pense que cette publication pourra avoir lieu dans les premiers jours du mois d'août.

Procès de Presse

M^e Paul Morel, avocat à la cour d'appel, avait assigné, pour diffamation et injures, devant la neuvième chambre, le gérant de l'Intransigeant et M. Possien, rédacteur à ce journal. Le tribunal a condamné M. Possien à 15 jours de prison et 2,000 francs d'amende, et le gérant à 1,000 fr. d'amende.

CHRONIQUE LOCALE

ELECTIONS CANTONALES

Voici les derniers résultats, par commune, des élections cantonales du département:

CONSEIL GÉNÉRAL

| CANTON DE BRETENOUX | | |
|--|-------|-------|
| Inscrits 3591. — Votants 2254. — Suf. exp. 2255. | Boyer | Fayet |
| Bretenoux..... | 158 | 52 |
| Belmont..... | 82 | 18 |
| Biars..... | 68 | 5 |
| Cahus..... | 159 | 3 |
| Comiac..... | 127 | 60 |
| Cornac..... | 235 | 9 |
| Gagnac..... | 133 | 163 |
| Gintraç..... | 58 | 8 |
| Girac..... | 66 | 13 |
| Glanes..... | 50 | 12 |
| Lamatvie..... | 53 | 18 |
| Prudhomat..... | 118 | 38 |
| Puybrun..... | 98 | 8 |
| St-Michel-Loubéjou..... | 83 | 11 |
| Tauriac..... | 102 | 0 |
| Teyssieu..... | 114 | 37 |
| | 1704 | 455 |

| CANTON DE CAJARC | | |
|--|-----------|-------------|
| Inscrits 2206 — Votants 1768 — Suf. expr. 1766 | Larnaudie | Duphénéieux |
| Cadriou..... | 29 | 11 |
| Cajarc..... | 115 | 299 |
| Carayac..... | 44 | 13 |
| Frontenac..... | 49 | 5 |
| Gréalou..... | 120 | 5 |
| Larnagol..... | 64 | 106 |
| Larroque-Toirac..... | 83 | 6 |
| Marcihac..... | 107 | 114 |
| Monbrun..... | 77 | 6 |
| Puyjournes..... | 17 | 43 |
| St-Chels..... | 66 | 34 |
| St-Jean-de-Laur..... | 52 | 101 |
| St-Pierre-Toirac..... | 76 | 14 |
| St-Sulpice..... | 84 | 11 |
| | 983 | 768 |

| CANTON DE LACAPPELLE-MARIVAL | | |
|--|---------|----------|
| Inscrits 3795 — Votants 2600 — Suf. expr. 2601 | Laparra | Espinas. |
| Albiac..... | 35 | 7 |
| Anglars..... | 103 | 7 |
| Aynac..... | 238 | 25 |
| Bourg (le)..... | 94 | 30 |
| Bouyssou (le)..... | 71 | 13 |
| Cardaillac..... | 294 | 3 |
| Espeyroux..... | 75 | 12 |
| Issendolus..... | 144 | 24 |
| Labathude..... | 113 | 14 |
| Lacapelle-Marival..... | 79 | 80 |
| Leyme..... | 110 | 41 |
| Molières..... | 141 | 30 |
| Rudelle..... | 64 | 18 |
| Rueyres..... | 93 | 5 |
| St-Bressou..... | 81 | 4 |
| Ste-Colombe..... | 105 | 17 |
| St-Maurice..... | 83 | 19 |
| Thémines..... | 87 | 8 |
| Théminettes..... | 62 | 17 |
| | 2072 | 374 |

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

| CANTON DE GRAMAT | | |
|--|-------------|------|
| Inscrits — Votants 2267 — Suf. expr. 2267 | Bergougnoux | Lalé |
| Alvignac..... | 67 | 91 |
| Bastit (le)..... | 48 | 28 |
| Carluçet..... | 74 | 84 |
| Couzou..... | 60 | 49 |
| Gramat..... | 428 | 238 |
| Lavergne..... | 98 | 28 |
| Miers..... | 67 | 175 |
| Padirac..... | 47 | 46 |
| Rignac..... | 66 | 70 |
| Rocamadour..... | 104 | 173 |
| Thégra..... | 115 | 81 |
| | 1174 | 1070 |

| CANTON DE SOUILLAC | | |
|--|-----------|---------|
| Inscrits 3300 — Votants 1913 — Suf. expr. 1913 | Baspeyras | Delpèch |
| Gignac..... | 266 | 3 |
| Lacave..... | 120 | 0 |
| Lachapelle-Auzac..... | 238 | 8 |
| Lanzac..... | 153 | 6 |
| Meyronne..... | 73 | 32 |
| Pinsac..... | 114 | 5 |
| Saint-Sozy..... | 201 | 48 |
| Souillac..... | 543 | 31 |
| | 1708 | 133 |

| CANTON DE LIVERNON | | | |
|--|------|---------|----------|
| Inscrits 2510. — Votants 1981. — Suf. exp. 1971. | Bex | Lajugie | Carbonel |
| Assier..... | 104 | 1 | 105 |
| Boussac..... | 40 | 33 | 8 |
| Brengues..... | 65 | 29 | 31 |
| Cambes..... | 58 | 18 | 5 |
| Corn..... | 81 | 18 | 19 |
| Durbans..... | 52 | 32 | 22 |
| Espédaillac..... | 84 | 83 | 23 |
| Espagnac-Ste-Eulalie..... | 46 | 9 | 22 |
| Flaujac..... | 36 | 12 | 13 |
| Grèzes..... | 35 | 41 | 17 |
| Issepts..... | 75 | 2 | 41 |
| Livernon..... | 49 | 151 | 5 |
| Quissac..... | 57 | 32 | 7 |
| Reyrevignes..... | 95 | 27 | 18 |
| Reilhac..... | 43 | 8 | 25 |
| St-Simon..... | 110 | 13 | 4 |
| Sonac..... | 47 | 3 | 7 |
| | 1077 | 512 | 372 |

CAHORS

Lycée Gambetta

La distribution des prix du Lycée Gambetta qui aura lieu le 30 juillet, à 9 heures du matin, sera présidée par M. Caubet,

doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Santiaggi, professeur de rhétorique au lycée de Tarbes, est nommé au lycée de Cahors, en remplacement de M. Bourdil.

Conseil départemental

Le Conseil départemental s'est réuni ce matin, 27 juillet, à 10 heures, dans une des salles de la Préfecture.

Il a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- 1° Application de la censure à la sœur Felzines, institutrice publique congréganiste à Limogne, la censure est appliquée ;
- 2° Dispense d'âge pour l'examen du C. A. P., sollicitée par plusieurs stagiaires. Accordée ;
- 3° Délégué cantonal à Gramat : M. Andral ;
- 4° Annexion d'un pensionnat à une école privée congréganiste de Cahors : Sœurs-Noires. Approuvé ;
- 5° Dégagnac. — Acquisition d'un immeuble pour l'école publique de Poudens (réservé) ;
- 6° Groupe scolaire de Prayssac (garçons-filles). — Projet de construction. Approuvé ;
- 7° Liste d'admission aux fonctions de titulaire (adopté).

Examens du baccalauréat

Sont définitivement reçus :

BACCALAURÉAT CLASSIQUE (2^e Partie)

Lettres — Mathématiques

Gorse Pierre, Labro Marcel, Poujade Camille, Vincens Eugène.

Lettres — Philosophie

Deville Emile, Gisbert Xavier, Lascoux Paul (mention assez bien), Vialard Maurice.

Rhétorique

Barrière Paul et Bladier Louis (mention assez bien), Bru Paul, Conquet Jules, Cros Georges, Desprats Pierre, Ducassé Jean-Marie, Fournier Théodore, Fraysse Théophile, Du Mas de Veaucocours, Pennes Roger, Quercy Henri.

BACCALAURÉAT MODERNE (2^e Partie)

Lettres — Mathématiques

Valet Pierre.

BACCALAURÉAT MODERNE (1^{re} Partie).

Bach Salomon, Décremps Paul, Trémollières Charles et Vaysset Jules (mention assez bien)

Solidarité

Fin de la Souscription pour la famille Joubert

6^e LISTE

Total des listes précédentes..... 93 fr.
L..... 2 —
P. B..... 5 —
Un conducteur des ponts et chaussées 3 —

Total..... 103 fr.

GRANDES COURSES DE VÉLOCIPÈDES

Les grandes courses internationales de vélocipèdes organisées par le « Vélo-Sport Cadurcien », auront lieu le 28 juillet 1901, au Vélodrome des Allées Fénelon.

Voici le programme :

1^{re} course, départementale — Championnat professionnel du Lot (Vitesse) — Bicyclettes, (2,000 mètres) : Deux prix offerts par l'U. V. F.

1^{er} Prix : 30 fr. et Diplôme comportant le titre de champion professionnel du Lot (vitesse) pour 1901. — 2^{me} Prix : 20 fr.

2^{me} course — Régionale — Championnat amateur régional (vitesse) — Bicyclettes. (2,000 mètres) — 3 prix : Médaille d'or offerte par l'U. V. F.

Réservée aux amateurs de la 11^{me} région comprenant les départements du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, du Tarn-et-Garonne, du Tarn, de l'Hérault, du Gers, de la Haute-Garonne, de l'Aude, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées Orientales.

1^{er} Prix : Médaille d'Or et diplôme comportant le titre de Champion amateur de la 11^{me} région (Vitesse) pour 1901. — 2^{me} Prix : Médaille de Vermeil. — 3^{me} Prix : Médaille d'Argent.

3^{me} Course — Grand prix du Midi — Internationale — Bicyclettes : (2,000 mètres) : Trois prix offerts par les commerçants de la ville et le V.-S.-C. : 1^{er} Prix 500 fr. — 2^{me} Prix : 300 fr. — 3^{me} Prix : 200 fr.

4^{me} Course — Deuxième internationale — (2,000 mètres) — 3 prix : Réservée aux coureurs du Grand Prix du Midi et non classés dans cette course : 1^{er} Prix : 100 fr. — 2^{me} Prix : 80 fr. — 3^{me} Prix : 70 fr.

5^{me} Course — Military — Bicyclettes : (2,000 mètres) — 5 prix : réservée aux militaires du 17^{me} corps d'armée : 1^{er} Prix : Objet d'art (valeur 30 fr.) ; 2^{me} Prix : Objet d'art (valeur 25 fr.) ; 3^{me} Prix : Objet d'art (valeur 20 fr.) ; 4^{me} Prix : Objet d'art (valeur 15 fr.) ; 5^{me} Prix : Objet d'art (valeur 10 fr.).

6^{me} Course — Internationale — Tandems :

(2,800 mètres) ; Trois prix offerts par la Ville de Cahors : 1^{er} Prix : 200 fr. — 2^{me} Prix : 120 fr. — 3^{me} Prix : 80 fr.

Magnifique illumination : flammes de bengale, embrasement général des allées :

Les Prévoyants de l'Avenir

405^e SECTION

L'assemblée générale pour la nomination des memdres du Bureau et du Conseil de surveillance, se réunira à l'Hôtel de Ville de Cahors, salle du Conseil, dimanche 28 courant, à 10 heures du matin.

Cette assemblée est obligatoire.

Dotation de la Jeunesse de France

Les membres de la Société la Dotation de la Jeunesse de France, sont priés de se présenter dimanche 28 juillet de 10 heures à midi, à l'hôtel de ville, salle des mariages, pour le versement des cotisations.

Accidents

Hier, le nommé Bach Jean, maçon, demeurant impasse Thémimes, en travaillant à la construction d'une maison aux Tuileries, est tombé d'une hauteur de 2 à 3 mètres.

M. le docteur Gélis, appelé, a donné les premiers soins au blessé qui n'a que quelques contusions sans gravité.

Hier, également, le nommé Baldy, maçon à Cahors, demeurant place Rousseau, étant occupé à réparer la toiture d'une maison de vigne, est tombé d'une hauteur de 3 mètres environ.

M. le docteur Gélis qui a donné les premiers soins, a déclaré que Baldy était gravement blessé, et que plusieurs semaines seraient nécessaires pour une complète guérison.

Théâtre de Cahors

Lundi 29 juillet, la *Tournée parisienne*, Louis Derenbourg, donnera sur la scène de notre théâtre une représentation du

Mariage Blanc

pièce en 3 actes (créée à la Comédie Française), de M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 25 au 27 juillet 1901

Naissances

Duvert, Germaine-Hélène, boulevard Gambetta, 22.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 25 ET 28 JUILLET 1901

| | |
|---------------------------------|------------|
| Allegro Militaire, | Suppé |
| Madame Turlupin, Ouv. | Guiraud |
| La Mascotte, fantaisie, | Audran |
| Espana, valse, | Waldteufel |
| A. Passe-Pied, B. Douce caresse | Gillet |
| Marche Lorraine. | Ganne |

Jeudi à 8 h. Dimanche à 8 h. et demie

Nous sommes heureux d'apprendre que **L'ALIMENT COMPLET DE MAXIME GROULT FILS AINÉ**, dont un dépôt est établi chez **M. Michaud-Larivière**, de notre ville, a obtenu le Grand Prix à l'Exposition de l'Enfance qui vient de se terminer à Paris. C'est la consécration définitive de ce remarquable produit, qui est l'Aliment par excellence pour le jeune enfant qui se développe, lorsqu'on veut le déshabiller avec prudence du lait maternel ; il convient spécialement aussi chez les convalescents, les surmenés ; dans l'Albuminurie, les Maladies du tube digestif, etc... Enfin, dans tous les cas où se pose l'indication d'une alimentation spéciale et réparatrice. Cette composition à base de Légumine ou Caséine végétale en fait préconiser l'emploi par tous les docteurs.

Arrondissement de Cahors

CATUS. — Aux électeurs du canton de Catus.

Vous avez bien voulu me renouveler le mandat de conseiller général avec un nombre croissant de suffrages.

Merci de ce nouveau témoignage de confiance qui me montre que vous reconnaissez les efforts que je fais pour défendre vos intérêts.

C'est pour moi un encouragement à persévérer dans cette voie. Aussi vous pouvez être assurés que je continuerai, comme par

le passé, à poursuivre avec ardeur la réalisation de toutes les réformes auxquelles vous avez droit.

Vive la République.

D^r Emile REY,
Député,
Conseiller général.

PUY-L'EVÊQUE. — M. Deltit adresse aux électeurs les remerciements suivants :

Electeurs,

Du fond du cœur je vous remercie de vos libres suffrages.

Le canton de Puy-l'Evêque s'est enfin ressaisi et le parti démocratique a remporté, dimanche, une belle victoire.

C'est pour notre parti surtout que je suis fier de cette élection. Depuis de trop longues années des questions de personnes empêchaient, chez nous, le triomphe des candidats républicains alors que nous sommes le nombre.

Electeurs, vous avez su prouver quel l'heure de l'union et de la concorde avait sonné pour la grande famille républicaine.

Honneur à vous !

Nous maintiendrons cette union, j'en ai la conviction ; nous ne permettrons plus à l'ennemi de nous entamer, et grâce à votre concours, nous continuerons à démasquer les faux démocrates qui croyaient s'être implantés à jamais dans le canton pour le plus grand profit du parti conservateur.

Républicains,

Encore une fois merci !

L'heure n'est plus aux promesses, mais aux actes.

Vous me trouverez toujours prêt à défendre vos intérêts et l'avenir vous prouvera que ce n'est pas en vain que vous m'avez honoré de votre confiance.

Vive le canton de Puy-l'Evêque !

Vive la République radicale !

M. DELTIT,
Conseiller d'Arrondissement.

MONTCUQ. — Voici la lettre de remerciements que M. Boudou adresse à ses électeurs :

Chers Concitoyens,

A peine avez-vous résolu votre tâche que mon devoir commence !

Les populations du canton de Montcuq, désiraient depuis longtemps détruire l'équivoque politique qui planait si durement sur toutes les solutions favorables à nos intérêts. C'est fait, c'est votre œuvre, merci pour tous !

Merci également, chers Electeurs, de m'avoir désigné, par 358 voix de majorité, pour me confier la garde du vieux drapeau républicain et d'avoir ainsi redonné à notre cher canton son ancienne autonomie !

Fort de votre confiance, soucieux de vos désirs, gardien fidèle de vos intérêts, observateur de vos inspirations, j'emploierai désormais tous les moyens à ma disposition pour demander et obtenir la plus grande somme de réformes et d'améliorations susceptibles de soulager vos charges et de favoriser votre bien-être général.

Chers Electeurs, encore une fois merci et vive la République.

L. BOUDOU,
Maire de Montcuq,
Conseiller Général du Lot.

DURAVEL. — Monsieur le Directeur,

Lorsque j'ai lu dans votre estimable *Journal du Lot* le compte-rendu du Conseil municipal de Duravel, je ne me serais guère attendu à ce qu'il fût contredit par M. le Maire. Si ma mémoire ne me fait pas trop défaut il me semble que le budget qu'a affiché M. le Maire à la porte de l'église ne mentionne ni le crédit de 37 fr. 40 voté par la majorité en faveur du receveur-municipal, ni celui de 44 francs affecté au matériel scolaire de l'école de garçons 2^e classe. Ces fonds seraient-ils portés sous une autre rubrique ? ou ajoutés à d'autres ayant un but analogue ? Je serais, pour mon compte, bien heureux de le connaître.

Votre correspondant, que je n'ai pas l'honneur de connaître, s'étonne que les choses se passent ainsi ; s'il voulait bien se donner la peine d'assister à nos réunions, il verrait que ce n'est pas la première fois que les procès-verbaux faits quelques jours après la séance peuvent être mal rédigés.

En effet, est-ce par oubli ou par erreur, qu'autrefois la demande de classement que j'avais faite du chemin projeté de Girard à la Taillade ne fut pas inscrite sur deux pro-

cess-verbaux consécutifs ? Cette demande avait, cependant, obtenu la presque unanimité des membres présents.

Quant à notre secrétaire, M. le docteur Cassaignes, il est on ne peut mieux choyé par M. le Maire, qui n'ouvrirait pas une séance du Conseil municipal avant que M. Cassaignes soit arrivé.

Aussi, M. Cassaignes est-il très écouté du maire, surtout quand il nous combat : c'est ainsi que lorsque nous avons pu débiter sur la question du corbillard, M. le Docteur combattit la proposition que j'avais faite d'en construire un second à deux roues pouvant aller dans tous les chemins carrossables.

Et, comme plus de la moitié de la population était lésée par le rejet de ma proposition, je demandais alors l'ajournement de la question pour études.

Malgré tout, ma proposition fut rejetée quelques semaines plus tard ; aussitôt j'arrêtais la souscription que j'avais fait faire dans ma section pour la construction de ce corbillard.

Dès lors, M. Cassaignes prétend que c'est dans le but de créer des divisions que j'ai ainsi agi, car, dit-il, lui était partisan de ma proposition ; je déclare que c'est le contraire.

Il ne saurait en être autrement : M. le docteur Cassaignes fit une campagne acharnée aux élections municipales dernières, contre les conseillers républicains sortants. Malgré lui, nous fûmes tous réélus, les électeurs refusant d'écouter les mille calembredaines débitées sur notre compte. Aussi, il n'y a pas lieu de s'étonner que M. le Maire de Duravel soit content de ce secrétaire. Tous deux nous combattent, mais M. le Maire semble traiter la section de Cazes un peu trop en gendarme.

La section que j'ai l'honneur de représenter n'est pas faite pour lui plaire, c'est vrai : elle est essentiellement républicaine, car c'est elle qui dans les élections relève le candidat républicain battu par la section de Duravel.

On comprend que pour ce crime, la section de Cazes ne soit pas très en cour auprès du maire et du conseiller général, dont le républicanisme n'est pas très accentué.

Les sympathies de ces Messieurs ne sont pas pour la section que je représente : mes électeurs, qu'on le sache, n'ont cure de cela ; malgré les tracasseries durant les périodes électorales, ils resteront républicains et voteront pour des républicains.

Voilà quelques détails que je tenais à donner pour l'édification des électeurs de Duravel qui peuvent juger de l'influence du maire et de M. Cassaignes, qui pour la commune de Duravel ont obtenu, en tout, la somme fabuleuse de 30 francs pour subvention à notre école laïque de filles.

Espérant, M. le Directeur, que vous voudrez bien insérer ma lettre dans un de vos prochains numéros, je suis votre tout dévoué.

Valentin ROUGIÉ,
Conseiller municipal.

LAUZÈS. — Aux électeurs du canton de Lauzès.

Chers concitoyens,

Je vous remercie du nouveau témoignage de confiance que vous venez de m'accorder.

Votre réponse au scrutin du 21 juillet me trace mon devoir soyez certains que je saurais l'accomplir.

Comptez sur moi comme je compte sur vous pour les luttes futures.

Vive la République.

J. PEYRICHOU,
Conseiller général.

Le résultat des élections au Conseil général dans le canton de Lauzès n'a surpris personne. Notre dévoué et sympathique Conseiller M. Peyrichou est réélu par 1235 voix sur 1412 votants, et quel qu'eût été l'adversaire réactionnaire qu'on lui eût opposé, le résultat obtenu aurait été sensiblement le même.

C'est que, dans notre canton, comme partout, les électeurs se fatiguent de soutenir les quelques meneurs cléricalo-réactionnaires dont les agissements politiques sont faits de rancunes personnelles et d'ambitions déçues. Jusqu'à l'avant-veille de l'élection, des efforts désespérés furent tentés par les membres les plus ardents (trois au plus) de l'ancien comité M... pour offrir la candidature à M. Delpech, de Domenac.

L'honorable M. Delpech a résisté à toutes les sollicitations et c'est de la façon la plus aimable qu'il a reçu M. Peyrichou, lors de sa tournée électorale.

Le résultat de la commune de Sénailac où M. Peyrichou a obtenu 146 voix sur 167 votants, prouve mieux que tous les raisonne-

ments, qu'il ne s'est pas élevé un nuage entre M. Peyrichou et M. Delpech.

Et puis, il faut être bien naïf ou animé de rage impuissante, pour croire un instant que M. Delpech dont les sentiments politiques sont bien connus, allait risquer une pareille partie avec l'appui de quelques politiciens attardés, dont le concours est acquis à toutes les luttes contre la République. — Ils peuvent encore abuser quelques électeurs de plus en plus rares, mais qu'ils le sachent bien, leur règne est fini et bien fini, — à Lauzès comme ailleurs.

Depuis 1869, aucun candidat réactionnaire n'a pu entamer le canton de Lauzès, dans les élections du Conseil général et du Conseil d'arrondissement. Les idées politiques y ont fait leur chemin lentement, mais sûrement. L'influence du comte Murat, qui possède dans notre canton d'immenses domaines, a pesé longtemps sur les élections législatives, où il perdit pourtant la majorité en 1889. Mais aujourd'hui que le comte Murat, veillé et découragé, abandonne complètement la vie publique, que les plus intelligents de ses lieutenants se sont réfugiés dans la République, on peut affirmer, sans crainte que les événements viennent nous démentir, que le canton de Lauzès, sera une des meilleures citadelles du parti radical dans l'arrondissement de Cahors. Les républicains qui depuis 1870 luttent pour l'idée républicaine sans jamais se lasser, recueillent enfin le prix de leurs efforts inlassables, et aujourd'hui ils ne trouvent plus devant eux que quelques agités qui mourront dans l'impénitence finale, leur cerveau étant réfractaire à toute idée de progrès.

Cette demi-douzaine de bonapartistes ne sont plus que les débris d'un parti sans chef et sans soldats, réduits à n'être dorénavant qu'une coterie et encore! S'ils en doutent, qu'ils examinent à la loupe les résultats commune par commune, et s'ils ne sont pas convaincus, c'est qu'ils ne voudront pas l'être. A part deux points noirs — que nous éclaireront prochainement — c'est la marche en avant pour la République, c'est le triomphe des idées qui nous sont chères.

CAZALS. — Les élections du canton de Cazals qui — croyait-on — devaient être seulement un succès éclatant pour le parti républicain en la personne de M. Delrieu, ont en même temps consacré la défaite d'une personnalité qui semblait devoir, par son passé et sa considération rester étrangère aux manœuvres qui eurent lieu à cette occasion.

Il paraît en effet que quelques jours avant les élections, quelques électeurs parcouraient les campagnes — quémendant quelques voix, en faveur de cette personnalité.

Nous voulons croire que ces manœuvres étaient faites à son insu.

S'il en était autrement ce serait impardonnable d'avoir fait le jeu de la réaction. Un homme intelligent et favorable au pouvoir établi ne devrait pas avoir à subir semblables reproches.

St-GÉRY. — Remerciements de M. Cayla. Citoyens,

Vous avez bien voulu, pour la quatrième fois, sur mon nom, affirmer le triomphe de la République. En m'accordant cette grosse majorité, et cela se produisant à la suite de l'égarement qui venait de se passer dans notre canton, le fait n'en est que plus significatif. Permettez-moi de vous en remercier!

Vous m'avez dans cette campagne accusé de manquer d'énergie, de pousser la négligence au point de ne pas faire de tournées, et de ne pas même envoyer des bulletins, je reconnais que cela semble indiquer une indifférence coupable, je vous en fais toutes mes excuses.

Permettez-moi cependant de vous dire que si j'ai agi ainsi, j'ai cru que c'était pour moi un devoir.

Vous, électeurs, qui depuis si longtemps vous groupiez autour de tout candidat républicain, avez à un moment donné dévié de la voie que vous vous étiez tracée en donnant la grosse majorité à un candidat réactionnaire. Il est vrai que peu de temps après, vous vous êtes ressaisis, et avez donné une petite majorité à notre sympathique Ernest Talou.

Vous ne pouviez vous en tenir là, vous deviez, petit à petit, revenir dans la voie que vous n'auriez jamais dû quitter.

Connaissant vos sentiments, j'ai voulu, à vous seuls, laisser le mérite de ce retour. Voilà citoyens l'explication de ma discrétion, qui pouvait, je le reconnais, vous paraître une indifférence coupable.

Le fait accompli, je suis heureux, de pouvoir dire que, sans intrigues ni sollicitations, chacun de vous guidé, par ses sentiments et ses convictions personnelles, avez rendu à notre canton, le rôle qu'il avait rempli depuis longtemps. Donnez toujours, comme vous venez de le faire aujourd'hui, la grosse majorité aux hommes partisans du progrès et des réformes.

Cette majorité étant exempte de toute pression ni intrigue, émanant tout simplement de votre volonté et de vos convictions, sera dès aujourd'hui acquise à tout candidat se présentant devant vous, non seulement avec un programme, mais avec un passé garantissant des convictions, voulant travailler énergiquement à faire aboutir toutes réformes ayant pour but d'améliorer la situation des travailleurs. Ainsi sera fermée, à tout jamais, l'entrée dans notre canton à tout homme, voulant par promesses et mensonges, essayer de troubler le calme rétabli.

Fiers de l'acte que vous venez d'accomplir, tenez-vous prêts et soyez encore plus unis si possible pour soutenir les nouvelles luttes qui approchent. Comptez que je serai toujours heureux de me trouver au premier rang, afin de vous encourager à marcher dans cette voie, la seule conforme à vos intérêts.

CAYLA.

A NOS ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré, de vouloir bien nous adresser le montant de leur souscription en un mandat-poste.

Dans le courant du mois d'août, nous ferons présenter, à tous les abonnés en retard, une quittance du montant de l'abonnement, augmentée des frais de recouvrement.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Au tribunal. — Les audiences de vacations du tribunal civil de Figeac se tiendront les 24 août, 7 septembre, 21 septembre, 6 octobre, jours de samedi, à neuf heures du matin.

CAJARC. — Fête. — Voici le programme de la grande fête des 3, 4 et 5 août. Le samedi 3, annonce de la fête, à 5 heures du soir, par des salves d'artillerie; promenade en musique et retraite aux flambeaux, à 9 heures du soir. Le dimanche 4, salves d'artillerie, distribution de pain aux pauvres, jeux divers et grand bal de jour et de nuit. Le lundi 5 août, jeux divers le matin; l'après-midi, grandes courses de bicyclettes, à quatre heures du soir, jeux divers et bal public; à 8 heures du soir, ascension du ballon *Le Boer*, grand bal et retraite aux flambeaux, à minuit. Chaque soir, bataille de fleurs.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. — Remerciements aux électeurs du canton de Vayrac. Citoyens,

Une fois de plus vous venez de manifester d'une façon éclatante votre inébranlable attachement à la République, puisque par près de onze cents suffrages vous m'avez élu votre conseiller d'arrondissement.

Du fond du cœur je vous en remercie. Malgré la vigoureuse campagne menée par nos adversaires, vous ne vous êtes pas laissés entamer.

Au contraire, vous avez tenu à rester à l'avant-garde du parti républicain.

Honneur à vous!

Citoyens de la commune de Vayrac! Votre union, votre discipline, votre entraînement ont terrassé à jamais le parti réactionnaire et clérical.

Merci de m'avoir vengé des outrages et des injures immérités dont j'ai été abreuvé surtout au moment de la laïcisation de l'École des filles.

Républicains, Vous pouvez être fiers de votre victoire et comptez sur mon dévouement le plus absolu à la République des Travailleurs.

Léon GRANOUILAC, Maire de Vayrac, Conseiller d'arrondissement.

MARTEL. — L'élection de M. Lachière. — Un journal qui se flatte de posséder le monopole de la courtoisie et des expressions spirituelles, essaye de s'amuser aux dépens des républicains.

Il n'y réussit pas. Et M. Lachière ne doit pas être très flatté de trouver de tels défenseurs; dans tous les cas, examinons un peu l'élection de dimanche:

M. Lachière n'a pas la majorité de 6 voix qu'on lui a attribuée, parce que à St-Denis on lui a donné 6 suffrages appartenant à

M. Mirat; parce que à Cazillac un citoyen a voté sans en avoir le droit; parce que à Sarrzac on a supprimé 4 voix à M. Mirat qui lui appartient, et qu'on a porté comme nul un suffrage exprimé et donné à un électeur; parce que 11 suffrages, entrant dans la majorité ont été considérés par le bureau central comme blancs.

Que reste-t-il des 750 voix de majorité que notre député eut aux élections législatives dernières dans son canton, et qui ont fait de lui notre représentant? Rien, puisqu'il y aura ballottage!

M. Lachière ne sera plus conseiller général, puisque M. Mirat sera élu; M. Lachière ne sera plus notre député puisque son canton l'a rejeté.

Notre canton, on peut le dire, a fait bonne besogne, excellente politique républicaine.

MARTEL. — En dépit des affirmations des journaux bien pensants, l'élection de Martel est sérieusement contestée.

Nous n'avons pas à indiquer aujourd'hui les faits invoqués par les protestataires, nous nous bornerons à noter que, après le recensement des votes, à Martel, M. Lachière, lui-même, déclarait qu'il y avait ballottage.

Ses partisans protestèrent et à 9 heures du matin, le lundi, après... réflexion, trouvèrent 6 voix de majorité en faveur de M. Lachière.

Ce fait seul ne prouve-t-il pas que le conseiller général de Martel ne se considère pas comme l'élu?...

GOURDON. — Distribution des prix.

— La distribution solennelle des prix aux élèves de nos écoles publiques de filles et de garçons, de la ville et des sections de Costeraste, Prouillac et Saint-Romain, aura lieu mardi prochain 30 juillet, à 4 h. du soir, dans la cour de l'école de garçons, avec le concours de la fanfare, sous la présidence du sympathique M. Villadiou, inspecteur primaire.

— Au palais. — Lundi dernier, jour de foire à Gourdon, la nommée Mélanie E..., âgée de 36 ans, née à Masclat, qui a soustrait frauduleusement une soupière à l'étalage d'un marchand forain, est condamnée à huit jours de prison et aux dépens, avec bénéfice de la loi de sursis.

— Audiences de vacations. — Les audiences de vacations du tribunal civil de Gourdon se tiendront les 24 août, 7 et 21 septembre et le 5 octobre, jours de samedi, à neuf heures du matin.

— Assemblée générale du Syndicat agricole de Gourdon. — Les membres du Syndicat agricole se sont réunis en assemblée générale au siège de la Société.

M. H. Devaux, présidait en l'absence de M. L. Auzié, empêché.

Après la lecture du rapport, l'assemblée a procédé à l'élection du bureau.

Ont été élus à l'unanimité: Président, M. Léon Auzié, maire de Rouffillac; vice-présidents, MM. Henri Devaux et Jean de Fontenilles; secrétaires, MM. Elie Grangié et Paul Daynac; trésorier, M. Mondy; conseillers, MM. J. Jarlan, F. Maygouyard, docteur Larroque et Camille Rougié.

LABASTIDE-MURAT. — Fête des 3, 4 et 5 août. — Samedi 3 août. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie, retraite aux flambeaux.

Dimanche 4 août. — Réveil en fanfare et salves d'artillerie, distribution de gâteaux en ville, tour de ville en musique, course aux ânes (trot attelé), distance 2.000 mètres:

1^{er} prix, 10 fr.; 2^e prix, 5 fr.; 3^e prix, 3 fr. 4^e prix, 2 fr.

Jeu de la poêle, course aux anneaux, bal sous les platanes, brillantes illuminations, grand feu d'artifice, bal champêtre, bataille de confetti.

Lundi 5 août — Concours de grimaces, jeu de la cruche, jeu du baquet, bal de jour, tour de ville en musique, grand bal de nuit dans la grande salle de la mairie.

BULLETIN FINANCIER

L'ensemble du marché est très calme et les cours ont une tendance plutôt à la baisse; cependant le groupe des Sociétés de crédit se fait remarquer par sa tenue des plus fermes.

Le 3% revient à 100,57 et le 3 1/2% à 101,87. Le Comptoir National d'Escompte est en hausse à 589; le Crédit Foncier a passé de 651 à 665; le Crédit Lyonnais a progressé à 1,020 et la Société Générale à 616.

Les Chemins français clôturent: le Lyon à 1,630; le Midi à 1,300; le Nord à 2,070 et l'Orléans à 1,631.

Le Suez a passé de 3,650 à 3,660. Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure est à 70,82, l'Italien à 96,67, le Portugais à 26.

Le Russe 4% consolidé cote 100 et le 3% 1891 à 85,30.

Le Serbe 4% Unifié est ferme à 68,35.

Le Turc D s'inscrit à 24,92 et la Banque Ottomane à 528.

En Banque, les actions Brévets Porchère et Porcherine Limited ont un marché assez actif.

A Bruxelles, la C^e Internationale Financière Capital est à 137,50; la Belge Romaine de Transport Capital cote 115 et la Part Fondateur, 65.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

Pour les Stations Thermales de Chamblet-Néris (Néris, Evaux-les-Bains), Moulins (Bourbon-L'Archambault), St-Eloy (Châteauneuf-les-Bains), La Bourboule, Le Mont-Dore, Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Mai au 15 Septembre de chaque année, pour les stations ci-dessus indiquées, des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes comportant une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

En vue d'augmenter les facilités offertes par ces billets, la Compagnie se propose d'autoriser exceptionnellement le chef de famille à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

Et en outre, de délivrer au chef de famille une carte d'identité sur la présentation de laquelle, il sera admis à voyager isolément à moitié prix pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet de famille.

Il est rappelé à cette occasion que les billets de famille sont établis par l'itinéraire à la convenance du public, que l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour, enfin que la durée de validité, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours et peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours moyennant supplément.

SAINT-NICOLAS. — 22^e année. — Sommaire du n^o 34 — du 25 Juillet 1901.

Pierrot Don Quichotte, par tante Nicole. — Histoire de Moustache, par A. de Gériolles. — A l'épreuve par Marthe Bertin. — La fille des Boërs, par Paul Rolland. — La Cagnotte, par V. Aury. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de J. Geoffroy, A. Bertrand, Dessertenne, Al. Guillaume, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimens sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

FACILE À AVOIR SOUS LA MAIN.
CHAQUE famille devrait avoir chez elle un flacon de.....

Tisane Américaine des Shakers

d'un si grand secours en cas de maladie. Les douleurs de l'indigestion, des rhumatismes, la mortelle constipation, les faiblesses peuvent venir à tout moment. Soyez prêt. Dans 523,000 FAMILLES FRANÇAISES vous trouverez la Tisane, comme vous trouverez la nourriture et la boisson. Les services qu'elle rend sont contenus dans l'histoire des quinze dernières années.

FAITE AVEC LES EXCELLENTS EXTRAITS DES PLANTES ET HERBES DES CHAMPS ET DES FORÊTS.

LE
PUITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

I

Geneviève vient de sortir du parloir; elle a laissé son frère seul avec la supérieure du couvent. A peine la porte s'est-elle fermée que le jeune homme, dont le regard préoccupé a suivi la jeune fille, se hâte de prendre la parole.

— Je crains bien, madame la supérieure, dit-il, d'imposer à ma sœur un sacrifice inutile. Abréger les études de cette enfant, l'arracher à une existence qu'elle aime pour lui confier une tâche au-dessus de ses forces, n'est-ce pas commettre une faute? Depuis trois ans que je n'avais vu ma sœur, j'avais espéré la retrouver plus développée. Elle aura seize ans bientôt; à cet âge une jeune fille est presque une femme, et ma pauvre Geneviève n'est encore qu'une fillette bien chétive et bien frêle.

— Rassurez-vous, monsieur, et ne vous fiez point à l'apparence; dans ce petit corps délicat réside une âme forte, un caractère énergique, une raison supérieure. Par les qualités sérieuses de son esprit, Geneviève est

une femme; mais elle a aussi le cœur tendre d'un enfant.

— Pauvre petite! dit le jeune homme avec tristesse; ce n'est pas dans un intérieur comme celui qui l'attend que la chère enfant trouvera un aliment à ce besoin d'affection et de tendresse qui est en elle.

— Je ne vous comprends pas, monsieur. Geneviève ne doit-elle pas vivre auprès de son père? N'est-ce pas pour remplir le plus doux des devoirs que vous la rappelez auprès de vous? Quel aliment plus complet pour le cœur que la vie de famille?

— Hélas! madame la supérieure, cette vie de famille, dont vous appréciez si justement le charme, n'existera pas pour Geneviève. La pauvre enfant ne connaîtra auprès de mon père que la pire des solitudes, celle dont on souffre auprès d'un être vivant, alors que son corps seul est présent et que son âme est absente.

« Loin de moi la pensée de manquer au respect que je dois à mon père; tout en le vénérant et en rendant justice à la noblesse de son caractère, je suis bien forcé de reconnaître que chez lui le savant a pris la place de l'homme et celle, hélas! du père de famille. La science l'absorbe tout entier; et s'il oublie ses enfants, il s'oublie encore plus lui-même. Depuis la mort de ma mère, ce triste intérieur livré à des mercenaires en a subi toutes les fâcheuses conséquences: Le désordre, le vol, l'absence des soins pour la personne de mon père, en un mot tous les abus et tous les inconvénients d'une autorité sans conscience et

sans contrôle. Ajoutez à cela les distractions d'esprit de ce pauvre savant, distractions telles qu'on les cite aujourd'hui en souriant et qu'elles font partie de sa personnalité.

« Ai-je besoin d'ajouter à quels abus donne lieu l'infirmité du cerveau de ce cher et grand penseur? »

« Autant que mes occupations me l'ont permis, j'ai exercé autour de lui, jusqu'à présent, une incomplète surveillance; mais, nommé professeur en province, je dois quitter Paris à la rentrée des classes. L'isolement dans lequel se trouvera mon père après mon départ m'a effrayé. C'est alors que la pensée de Geneviève s'est présentée à mon esprit. Je me suis dit que, quoique beaucoup plus jeune que moi, elle était en âge de me remplacer. Les femmes nous devançant de plusieurs années, et puis, elles naissent mères de famille.

« C'est un rôle presque maternel que ma sœur devra remplir auprès de mon père. Vous le voyez, madame la supérieure, dévouement absolu, oubli de soi, existence très grave, voilà la tâche sévère que je viens imposer à cette enfant. Mais à la vue de Geneviève, si différente de ce que j'avais espéré la trouver, une hésitation bien naturelle s'empara de moi.

— N'hésitez pas, Monsieur; je vous le répète, votre sœur n'a d'un enfant que l'apparence. La Providence est toujours sage; cette jeune fille est justement douée des vertus nécessaires à l'accomplissement de la tâche qui lui est destinée.

— Tout ce que vous me dites est bien fait pour me rassurer, madame la supérieure. Un

scrupule, ou plutôt une inquiétude m'arrête encore: la santé de Geneviève, qui me semble délicate, ne souffrira-t-elle pas du changement de climat? L'enlever à ce beau ciel de la Provence, substituer à cet air si doux et si pur l'atmosphère viciée de Paris, n'est-ce pas une imprudence? Ce couvent, où elle vient de passer plusieurs années, réunit les conditions les plus favorables à la santé de cette frêle enfant. Quelle responsabilité que la mienne! Que dois-je faire, madame? Guidez-moi, je vous prie!

— Ne craignez rien, monsieur: pas plus que son moral, le physique de Geneviève ne doit vous laisser inquiet. Sa santé est fort bonne et je ne serais pas étonnée de voir un jour sa délicate petite personne se développer subitement.

— Allons, le sort en est jeté. Geneviève va me suivre: elle viendra prendre les rênes d'un gouvernement d'abord bien difficile pour elle; heureusement que les premières difficultés lui seront aplanies. Un triste événement, la mort de son mari, vient de rendre libre la brave paysanne qui fut la nourrice de ma sœur. Veuve et sans enfant cette pauvre femme, avec laquelle nous avons toujours eu des relations amicales, est fort heureuse aujourd'hui de revenir parmi nous. Ma sœur a remplacé dans le cœur de la pauvre mère l'enfant qu'elle a perdu. Geneviève aura donc un aide et un appui.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXVII

L'AMOUR D'UNE AMAZONE

Dans ces occasions-là il ne faut qu'un peu de réflexion; mais il y a des gens qui ne font que flâner quand ils devraient courir, et qui s'enfuient toujours quand ils devraient se promener doucement; après cela, on s'étonne de faire chou blanc!

Cigarette éclata encore de rire.

— Les hommes sont si maladroits!

— Vivandière, si tous nos soldats vous ressemblaient — répondit le chef de bataillon d'un ton affectueux — commander un bataillon serait un jeu.

— Tous les soldats feraient ce que j'ai fait, — répondit Cigarette, qui n'acceptait jamais un compliment aux dépens de ses enfants, — seulement ils n'en trouvent pas toujours l'occasion, et... voyez-vous... l'occasion, c'est tout! L'occasion est un petit ange: les uns l'attrapent quand il passe, les autres le laissent toujours passer.

Il faut être vif avec lui, car il ressemble à une anguille. Mais si vous avez besoin d'un

bon soldat, prenez cet aristocrate, ce brigadier de chasseurs... le beau Victor. En voilà un bon soldat!... tous ses officiers étaient tombés, si vous aviez vu comme il conduisait sa troupe, c'était splendide! Il allait mourir avec ses hommes plutôt que de se rendre. L'empereur...

Ici Cigarette découvrit respectueusement sa tête bouclée, comme au nom d'une divinité.

— L'Empereur lui aurait depuis longtemps donné un grade, s'il savait...

— Justice lui sera rendue... n'ayez pas peur. Quant à vous... la croix brillera sur votre poitrine, Cigarette, si je vis encore assez, pour envoyer mon rapport.

Le commandant la salua de nouveau et s'éloigna pour aller inspecter la plaine jonchée de cadavres et compter le peu qui restaient de ceux qui avaient été réveillés par le cliquetis des armes des Arabes aux premières heures de l'aube.

Les yeux de Cigarette étincelèrent comme le soleil miroitant sur l'eau jet ses joues enflammées devinrent écarlates.

Depuis son absence, son seul rêve avait été d'obtenir la croix, de voir l'étoile des braves sur son petit cœur de lion; c'avait été la seule aspiration, la seule ambition, le seul désir de son âme, et son rêve allait devenir une réalité!...

Les cris sauvages, trénetiques, enthousiastes et les caresses des soldats, qui ne pouvaient assez triompher en elle et avec elle, la rappelaient à la situation présente.

Elle sauta de sa position élevée et se tourna vers eux, d'un air de reproche.

— Ah! c'est mal de faire tant de tapage autour de moi, pendant que des centaines de nos meilleurs camarades sont couchés là-bas. Occupons-nous d'eux d'abord; nous ferons des bêtises ensuite.

Et quoiqu'elle eût fait vingt lieues à cheval ce jour-là, quoiqu'elle n'eût rien mangé depuis le lever du soleil, quoiqu'elle n'eût bu qu'une goutte de mauvaise eau, quoiqu'elle fût fatiguée, engourdie, brisée, et que la soif la tourmentât, Cigarette s'élança aussi légère qu'une jeune chèvre pour aller visiter les blessés et les mourants qui couvraient la plaine.

La soirée était lugubre...

La plaine aride s'étendait à la lueur rougeâtre du soleil couchant, couverte de cadavres, de membres mutilés, de chevaux palpitants qui se tordaient dans les dernières convulsions de l'agonie, d'hommes délirant comme des fous au milieu des tortures que leur causaient leurs blessures.

C'était un spectacle qui lui allait toujours au cœur.

Elle était vraiment soldat, et, quoiqu'elle pût donner la mort impitoyablement, elle savait aussi, quand le délire de la bataille était passé, accorder une compassion infinie à ceux qui souffraient.

Mais de pareilles scènes lui étaient familières.

Elle traversa donc ce champ de désolation sans frissonner et avec un dévouement tendre

et dénué de toute crainte.

Elle avait été souvent témoin de carnages horribles, mais elle n'avait jamais vu de lutte plus vive, plus meurtrière que celle-ci ne l'avait été.

Les morts se comptaient par centaines, Français et Arabes.

Le nombre élevé des morts, comparé au nombre restreint des blessés, attestait la violence de la rencontre.

Le combat avait été vraiment magnifique, et, sans l'arrivée de Cigarette et des escadrons de renfort amenés par elle, pas un de ses compatriotes n'aurait survécu pour raconter l'histoire de ce terrible duel, qui serait resté ignoré au milieu des mille inutiles et infructueux actes d'héroïsme des guerres d'Afrique.

— Est-il tué?... est-il tué?... pensait-elle en se penchant sur chaque amoncellement de corps inanimés, où ça et là un faible râle étouffé ou un gémissement d'agonie annonçait que la vie existait encore.

Et son cœur se serrait, une crainte mortelle la faisait tressaillir, lorsqu'elle soulevait une tête cachée qu'elle n'avait pas encore reconnue.

— Et s'il est mort?... se dit-elle. Au fond, qu'est-ce que cela me fait? Je le déteste, cet aristocrate. Je devrais être bien aise de le voir couché là!

(A suivre.)

A VENDRE

MAISON donnant accès — Place et Rue — 3 étages, cave et magasin. Beau revenu. — S'adresser au Bureau du Journal.

MAISON BONNE OCCASION. — 2 étages, grenier, cave et écurie. — S'adresser au Bureau du Journal.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gêlée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfatages liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix: 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2: 3 fr.

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6^e

Sommaire du n° 1470, du 27 juillet 1901.

Affût de bord à éclipse pour canon automatique de 37 millimètres, par le lieutenant-colonel Delauney. — La viande de cheval et la nourriture du chien, par H. de P. — Le port de Bizerte et les pêcheries, par G. Espitalier. — Une voiture mécanique en 1860, par H. de G. — L'odeur de foins, par Albert Larbalétrier. — Plantes nouvelles du Congo, par Albert Maumené. — Phonographes et télégra-

phones, par G. G. — Notre oreille, par Henri Coupin. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 22 juillet 1901, par Ch. de Villedeuil. — La statue de Creveuil au Muséum d'histoire naturelle, par A.-L. Clément.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 18 juillet 1901.

V^{ie} Nacla: Chronique. — Ernest Lant: Le baromètre de ma tante. — Pierre de Lano et Emmanuel Gallus: L'homme au capuchon gris (suite). — Hemma-Probert: Le château de Reiland (suite). — M^{me} Jean Pommerol: Une femme chez les Sahariennes (suite). — Jules Mary: Soldats des Alpes (suite). — Georges Baume: Les Vendanges. — Variétés.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2312 du 20 Juillet 1901.

GRAVURES. — L'agrandissement de la Bourse: Etat actuel. — La Bourse en 1903.

Lessquares de l'Eglise Saint Germain des Prés: Vue d'ensemble. — Colonne de la Salle capitulaire. — Porte de Sèvres, en grès cérame.

Sainte-Barbe: Façade sur la rue Cujas. — Le parloir. — Une cour intérieure. — La classe de mathématiques. — La chapelle. — La salle de dessin. — Un dortoir.

La collection de verres antiques de M. J. Ange Durighello: Verres phéniciens, vases romains, aspersoirs arabes, calsammaires, ampoules, aiguères, vases verres et flacons juifs, fioles patères, calices, rythm, etc., trouvés à Damas, Tyr, Sidon, Bayrouth, Ghorbissan, Axib, etc.

Les concours du conservatoire: A la sortie. — Félicitations à la lauréate du 1er prix de chant (Mlle Huchet).

Voyages et Explorations: Le voyage de M. de Mathuisieulx, en Tripolitaine: La douane à Tripoli. — Les remparts. — Une rue. — Voiture de place. — Façade du Château (côté du grand marché). — Ecole française de filles. — Ecole française de garçons. — Un marabout de la Meschya. — Kasr de Yffren. — Ruines de la villa Karamanli. — Entrée du couloir souterrain des Troglodytes. — Entrée d'une chambre Troglodytes.

Marine: Les grandes manœuvres navales: Ajaccio: La Bataille des Sanguinaires. — L'esquadre de l'amiral Ménard, entourant l'escadre Maigret.

Toulon: le ravitaillement de la Flotte. Portraits: Jules Guérin dans sa cellule, à Clairvaux.

Le Khédive. — Le peintre Harpignies. Nécrologie: Madame Kruger.

TEXTE — Chroniques: Courrier de Paris, par Paul Perret; Le Petit inutile, fantaisie illustrée, texte de M. Zamacois, dessins de Lourdey; Sainte-Barbe, par L. de Montarlet; La collection de verres antiques de M. J. Ange Durighello, par M. Vidal; Les squares de Saint Germain des Prés, par M. G.; Le voyage de M. de Mathuisieulx en Tripolitaine, par J. de de Villa; Les salons de 1901 (Société des artistes français), par O. Merson; Théâtres, par H. Lemaire; Musique, par A. B.; L'agrandissement de la Bourse, par G. Bidarray.

Explication des gravures, Echech, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Semaine illustrée, par N. Nozeroy; Sport, par Wimille, Courses, par Achiduc; les livres, par A. B.

Nouvelle: A la source du bonheur, de Sienkiewievichz, traduction de M^{me} L. Ordega, illustrations de Dedina.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie. Le numéro 50 centimes.